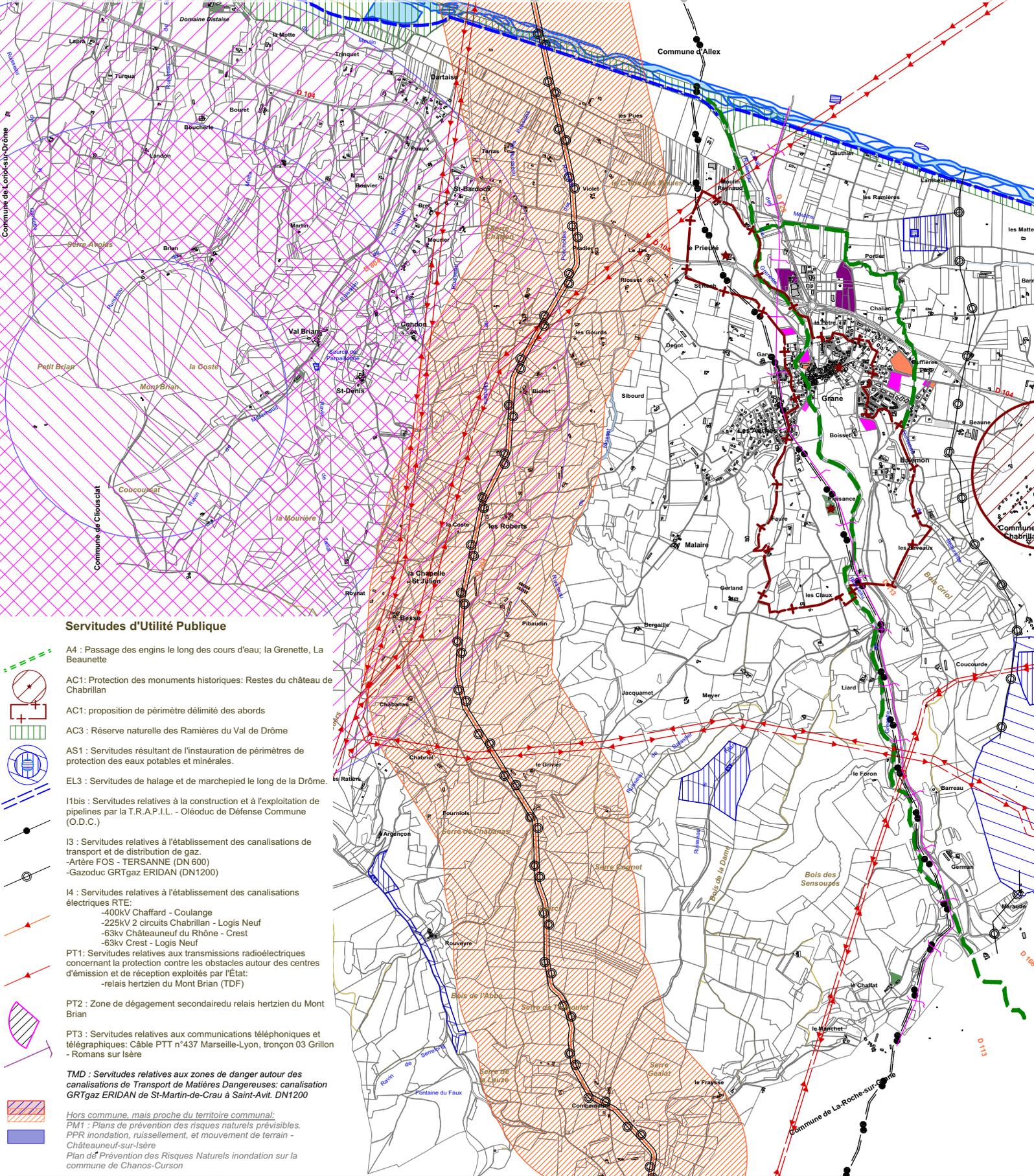


Annexe - Servitudes d'utilité publique

PIÈCE n°7-4



Servitudes d'Utilité Publique

- A4 : Passage des engins le long des cours d'eau; la Grenette, La Beaunette
 - AC1: Protection des monuments historiques: Restes du château de Chabrillan
 - AC1: proposition de périmètre délimité des abords
 - AC3 : Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme
 - AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.
 - EL3 : Servitudes de halage et de marchepied le long de la Drôme.
 - I1bis : Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la T.R.A.P.I.L. - Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.)
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.
-Arrière FOS - TERSANNE (DN 600)
-Gazoduc GRTgaz ERIDAN (DN1200)
 - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques RTE:
-400kV Chaffard - Coulange
-225kV 2 circuits Chabrillan - Logis Neuf
-63kv Châteauneuf du Rhône - Crest
-63kv Crest - Logis Neuf
 - PT1: Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles autour des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat:
-relais hertzien du Mont Brian (TDF)
 - PT2 : Zone de dégagement secondaire du relais hertzien du Mont Brian
 - PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques: Câble PTT n°437 Marseille-Lyon, tronçon 03 Grillon - Romans sur Isère
 - TMD : Servitudes relatives aux zones de danger autour des canalisations de Transport de Matières Dangereuses: canalisation GRTgaz ERIDAN de St-Martin-de-Crau à Saint-Avit. DN1200
- Hors commune, mais proche du territoire communal:*
 PM1 : Plans de prévention des risques naturels prévisibles.
 PPR inondation, ruissellement, et mouvement de terrain - Châteauneuf-sur-Isère
 Plan de Prévention des Risques Naturels inondation sur la commune de Chanas-Curson

urbArchIAMUNATEGUI
ARCHITECTES - URBANISTES

Dessiné le 20 janvier 2020

Projet arrêté le : 21 janvier 2020

Eco-Stratégie
EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

Echelle: 1/15000e

Projet approuvé le :
Dépôt en préfecture le: